



L'an deux mille vingt-cinq le 27 du mois de mars s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 14 mars, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

**Présents** : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis - Monsieur SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel  
M. BARTHELEMY Philippe - M. VOINSON Philippe - M. HOLZER Alain -M. WARION Jacques -M. HENQUEL Patrick  
Mme SCHEFFLER Véronique - M. FEGER Serge -Mme MARCHAL Astrid –Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina –  
M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude - M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès -Mme LORETTE Delphine  
Mme BONNEAU Sophie - M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard -M. THIRY Philippe – M. IEMETTI Jean Marc  
M. BERNARD Philippe – M. DIEDLER Franck - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony -M. LE GUERNIGOU Nicolas – Mme  
ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric

**Procurations** : Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge  
M. MATHEY Dominique à M. LAPOINTE Denis – M. POIREL Patrick à M. HENQUEL Patrick – M. FAGOT REVURAT  
Yannick à M. THOMAS Claude – M. FRANCOIS Vincent à M. MATHIEU Denis – M. BRIDARD Franck à M. IEMETTI Jean  
Marc – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. BASTIEN Claude à M. CERUTTI Alain – M. RAKOTONDRAMANITRA  
Haja à M. BARTHELEMY Philippe –

**Excusé(s)** M. JOLY Philippe – M. GRANDADAM Daniel - M. FAUCHEUR Dominique

**Secrétaire de séance** : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **43 votants**

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 55  
Présents : 33  
Pouvoirs : 10  
Excusés : 3  
Votants : 43

**SUFFRAGE EXPRIME** :

Pour : 43  
Contre :  
Absentions :

**FINANCES**

34\_03\_2025

**Attribution d'une subvention : Résidence au fil de la Seille – Association Scènes et Territoires**

**Vu** la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

**Vu** le règlement d'attribution des subventions aux projets associatifs d'intérêt communautaire, adopté en Conseil Communautaire le 21 décembre 2023,

**Considérant** que le projet de résidence « Au Fil de la Seille » porté par l'association Scènes & Territoires répond de manière exemplaire aux enjeux d'intérêt communautaire et transversaux définis dans le règlement susmentionné,

Chantal CHERY, Vice-Présidente en charge de la petite enfance, de la culture, de l'animation et de l'action sociale, après exposé de la demande de subvention aux membres du Conseil communautaire, et conformément à l'avis émis par les membres de la commission Vie Culturelle et Associative, propose d'attribuer la subvention suivante :

- ✓ A l'Association Scènes & Territoires pour la dernière année de son projet de résidence « Au Fil de la Seille »
- ✓ D'après son budget prévisionnel éligible de 44 985,40 €, une subvention attribuée sur la base de 8,9% des dépenses réalisées et éligibles,
- ✓ Plafonnée à un montant maximum de 4 000 €

**Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **Attribue** à l'association Scènes & Territoires pour la dernière année de son projet de résidence « Au Fil de la Seille » une subvention d'un montant maximum de 4 000 € correspondant à 8,9% des dépenses réalisées et éligibles.



Claude THOMAS  
2025.04.02 11:47:58 +0200  
Ref:8474992-12723169-1-D  
Signature numérique  
le Président

Claude THOMAS